

# BULLETIN D'INSCRIPTION

ACTIVITÉS du territoire À Cœur Joie Languedoc-Roussillon - SAISON 2020



À retourner, accompagné d'un acompte de **10€** à :  
Monique-Gabrielle CAZEAUBON 121, rue de Meyrannes 30190 Sainte-Anastasie  
courriel : [cazeaubon30@orange.fr](mailto:cazeaubon30@orange.fr) tel : 04 66 63 13 24

## Requiem de Rutter

Mme     Mlle     M.

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

..... Code postal : .....

Ville : .....

Tél. fixe : ..... Tél. portable : .....

Mail : .....

Date de naissance : ..... / ..... / .....

Nom du chœur auquel j'appartiens : .....

Ville : .....

Je suis :     Soprano     Alto     Ténor     Basse     Choriste     Chef de pupitre  
 Chef de chœur

Je suis adhérent(e) à l'association À Cœur Joie 2019/2020  
 par l'intermédiaire de mon chœur     en tant qu'individuel

Je ne suis pas adhérent(e) à l'association À Cœur Joie

Personne à prévenir en cas d'urgence durant l'activité (nom, tél. fixe, tél. portable) : .....

J'autorise l'association À Cœur Joie à utiliser selon les dispositions légales en vigueur, les photos sur lesquelles je figure.  
 Je reconnais avoir pris connaissance des clauses d'annulation et des informations contenues dans le volet « Informations pratiques » et les accepte.  
 Je verse un acompte de **10 € par activité** par chèque à l'ordre de « Assoc Fédé Reg A.C.J.L-R » ou..

Fait à .....

Le .....

Signature :

## INFORMATIONS PRATIQUES

### INSCRIPTION

Les prix indiqués s'entendent TVA comprise.

Le voyage est à la charge du participant.

Les personnes handicapées et non autonomes doivent être accompagnées.

Les mineurs peuvent s'inscrire à condition d'être accompagnés d'un adulte présent pendant la totalité de l'activité.

Des informations pratiques concernant l'activité vous seront adressées en temps utile.

### CONDITIONS FINANCIÈRES

Un acompte de 10€ est à verser par chèque à l'ordre « Assoc. Fédé Reg A.C.J.L-R . ou...Aucune inscription ne sera enregistrée sans paiement d'un acompte..

En cas d'annulation de l'inscription moins de 7 jours avant le début de la session ou de départ une fois celle-ci commencée, l'acompte ne sera pas restitué.

L'Association À Cœur Joie se réserve le droit de modifier le calendrier ou le contenu des activités ou d'annuler l'une d'elles. ans ce cas, les inscriptions reçues seront remboursées en totalité.

### Pour les 5 premières répétitions

50 € pour les choristes adhérents ACJ

65 € pour les choristes non adhérents ACJ

### ACTIVITE

#### Programme de travail (période mars/juillet 2020)

- ✓ **dimanche 8 mars**
- ✓ **dimanche 26 avril**
- ✓ **dimanche 7 juin**
- ✓ **dimanche 28 juin**
- ✓ **dimanche 5 juillet**

Des répétitions seront définies ultérieurement sur la période octobre/décembre 2020

Les répétitions auront lieu sur 2 lieux différents – Montpellier et Narbonne.

La 1ere répétition se déroulera à Montpellier

Il est prévu une série de concerts en 3 lieux différents du Languedoc-Roussillon (dates et lieux à définir)

### Partition

**Date limite des inscriptions le 1er mars 2020.**

Dans l'attente de vous retrouver pour ce nouveau projet, nous vous souhaitons de beaux moments musicaux.